

Un appel à projets pour la ressource en eau

Lyonnaise des Eaux a lancé le Programme Agir pour la Ressource en Eau, avec pour ambition de promouvoir des initiatives au bénéfice de tous les usagers d'aujourd'hui et de demain, en faveur de la préservation de la ressource en eau. L'émergence de solutions efficaces s'enrichit de la contribution d'acteurs d'horizons et d'expertises multiples. C'est pourquoi, ce Programme comporte un appel à projets.

Jusqu'à quand déposer un projet ?

Jusqu'au 31 décembre 2014

Qui peut déposer un dossier ?

Cet appel est ouvert aux initiatives individuelles ou collectives portées par des associations, des entrepreneurs, des particuliers, des équipes de recherche appliquée, etc.

Quels critères respecter ?

Les projets soutenus devront contribuer à l'un (ou à plusieurs) des enjeux suivants :

- **Réduire l'impact de l'activité humaine sur la ressource**
- **Favoriser le bon état écologique des masses d'eau** pour mieux préserver l'environnement et la biodiversité
- **Partager les données sur l'eau** pour rendre accessibles à tous, les informations sur la ressource (qualité, points d'accès, origine, etc.)
- **Anticiper les conséquences du changement climatique** sur la ressource en eau
- **Mieux intégrer les enjeux liés à l'eau** dans les aménagements urbains

Critères spécifiques :

- la **durée de l'action est comprise entre 1 et 3 ans** ;
- le projet **se situe sur le territoire français** ;
- le projet comporte des **objectifs et activités clairs** ;
- le projet comporte **un mécanisme de suivi précis des livrables et des réalisations.**

Comment déposer un projet ?

Didacticiel, règlement, formulaire ainsi que tous les détails sont accessibles sur www.lyonnaise-des-eaux.com

Le formulaire et le dossier complet doivent être adressés à :
programme.agir@lyonnaise-des-eaux.fr